

DECISION N° DEC 25.039/DH

**CONTRAT DE CESSION DE 4 CONCERTS D'ETE AU MUSEE
ROBERT DUBOIS-CORNEAU**

Le Maire de Brunoy,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 20.009/K du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

VU la délibération n°25.011/D du Conseil municipal en date du 27 mars 2025 relative au vote du Budget Primitif 2025,

CONSIDERANT la nécessité de contractualiser avec le Collectif Francilien de Musique de Patrimoine et de Création (42, rue du Louvre 75001 Paris) pour l'organisation de 4 concerts donnés au musée Robert Dubois-Corneau au cours de l'été 2025,

DECIDE

ARTICLE 1 : DE SIGNER le contrat de cession du droit d'exploitation de ces quatre concerts, annexé à la présente.

ARTICLE 2 : DE VERSER la somme de 4000 € (quatre mille euros) au Collectif Francilien de Musique de Patrimoine et de Création en règlement de la cession de ces quatre concerts.

ARTICLE 3 : DE PRECISER que les crédits sont prévus au budget en cours

ARTICLE 4 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 5 : Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

DECISION N° DEC 25.039/DH

OBJET : CONTRAT DE CESSION DE 4 CONCERTS D'ETE AU MUSEE ROBERT DUBOIS-CORNEAU

ARTICLE 6 : La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 17 juin 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Acte publié sur le site de la Ville le : 26/06/2025

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision

Numéro attribué à l'acte : DEC 25.039/DH

Objet de l'acte : CONTRAT DE CESSION DE 4 CONCERTS D'ETE AU MUSEE ROBERT DUBOIS-CORNEAU

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique / 4 - Autres types de contrats

Transaction Préfecture : 091-219101144-20250617-BRU_AR_24971_1-AR

Date de l'acte : 17/06/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_24971_1

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2025